

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
COMMANDE
PUBLIQUE

Séance du Conseil Communautaire du 16 septembre 2020 à 18 heures 30
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Election des
membres de la
Commission pour les
Délégations de
Service Public

Présents : Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY,
Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET,
Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Nathalie CARRIERE,
Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,
Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Pascale CRAVERO, Henri CUBERLI,
Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Elisabeth ESCAFRE, Audrey GAIANI,
Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Préscillia GRANIER, Philippe GREFFIER,
Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD,
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC,
Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Nadine ROSTOLL,
Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON,
Guy THOMAS, Raymond VELAND, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS,
Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
10 septembre 2020

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

Formant la majorité des membres en exercice.

PAR PUBLICATION
LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Robert BATIGNE par Nathalie CARRIERE, Danielle FABRE par
Henri CUBERLI, Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO,
Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Monique VIDAL par
Jean-Pierre GUIRAUD.

PAR DELEGATION
LE

Procurations : Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Hubert CHARRIER à
Nadine ROSTOLL, François DEMANGEOT à Denis BOUILLEUX,
Dominique DUBLOIS à Christophe PRADEL, Cédric LEMOINE à
Marie-Paule CAU, Martine PUEBLA à Benoit MERLIN.

Signature

Excusés : Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Bruno POMART,
Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU, Jean-François VERONIN-MASSET.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC.

Secrétaire de séance : Pascale CRAVERO.

VU les articles L. 1411-5 et D. 1411-3 à D. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 Monsieur le Président rappelle que la commission de délégation de service public est composée, lorsqu'il s'agit d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
 Les membres titulaires et suppléants sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Après avoir fait appel à candidature, Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'élire, les membres de la commission de délégation de service public de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, à savoir 5 titulaires et 5 suppléants.

Monsieur le Président présente la liste candidate :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Statut	Membre représenté
Monsieur	OURLIAC	Serge	Délégué	Titulaire	SAINT PAPOUL
Madame	VIDAL	Monique	Déléguée	Titulaire	VERDUN EN LAURAGAIS
Monsieur	CHARRIER	Hubert	Délégué	Titulaire	PEYRENS
Monsieur	PECH	Bernard	Délégué	Titulaire	PAYRA SUR L'HERS
Monsieur	VELAND	Raymond	Délégué	Titulaire	SOUILHE

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Statut	Membre représenté
Monsieur	ASSEMAT	Pascal	Délégué	Suppléant	BARAIGNE
Monseur	BATIGNE	Robert	Délégué	Suppléant	SALLES SUR L'HERS
Monsieur	PRADEL	Christophe	Délégué	Suppléant	MONTFERRAND
Monsieur	BONDOUY	Guy	Délégué	Suppléant	SAINT MARTIN LANLANDE
Monsieur	DUBLOIS	Dominique	Délégué	Suppléant	MARQUEIN

Monsieur le Président invite le conseil communautaire à procéder à l'élection à bulletin secret de la Commission de délégation de service public de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, introduit son enveloppe dans l'urne. Il est immédiatement procédé au dépouillement.

Le dépouillement du vote donne les résultats ci-après :

- Nombre de votants : 63
- Nombre d'enveloppes dans l'urne : 63
- A déduire : bulletins nuls ou blancs (articles L 65 et 66 du code électoral) : 1
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 62
- Majorité absolue : 32
- Nombre de suffrages obtenus : 62

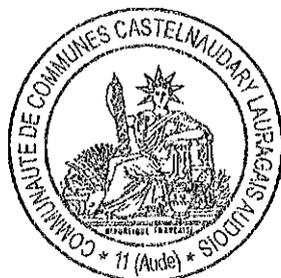
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCLAME, vu les résultats du scrutin, les conseillers communautaires ci-dessus élus membres de la Commission de délégation de service public de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 16 septembre 2020

Le Président

Philippe GREFFIER